

Dans son discours, le cardinal Callegari a rappelé les souvenirs qui se rattachent à cette antique église, notamment ses origines orientales et le séjour qu'y fit longtemps un saint chanoine resté fort populaire à Rome, saint Jean-Baptiste de Rossi.

— Cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception. — La commission exécutive a reçu déjà un certain nombre de dons pour le « monument » qui doit rester des fêtes jubilaires. Ce « monument » sera, comme on le sait, la décoration du tableau de l'Immaculée qui se trouve dans la chapelle canonique de la basilique de Saint-Pierre. On veut remplacer le cadre, aujourd'hui en stuc, de ce tableau par un encadrement de bronze semblable à celui du tableau qui est situé dans la chapelle du Saint-Sacrement.

Mais surtout le comité désirerait donner à la madone de ce tableau une couronne de diamants et de pierres précieuses. En 1854, lors de la proclamation du dogme, Pie IX plaça sur la tête même de la Vierge un diadème royal. Il s'agirait cette fois d'entourer la madone d'une auréole de pierres précieuses, qui seraient placées dans les étoiles resplendissantes que l'artiste a peintes autour de l'Immaculée. Dans ce but, le comité compte surtout sur les offrandes de diamants et de pierres elles-mêmes ? il n'est pas question d'acheter des pierres, mais d'obtenir des fidèles le sacrifice de ces bijoux à leur piété pour l'Immaculée-Conception.

— Bénédiction du pape. — L'*Osservatore Romano* a publié le 7 décembre, le communiqué suivant :